



Front National pour la Défense de la Constitution

COMMUNIQUE N°197

La Coordination Nationale du FNDC informe l'opinion nationale et internationale qu'en violation délibérée de l'article 77 de la charte de la transition, élaborée et adoptée de façon solitaire par le CNRD, le Conseil National de la Transition a adopté une prétendue durée de la transition.

La Coordination Nationale du FNDC rappelle que le conseil national de la transition n'a ni la légitimité ni les prérogatives de déterminer la durée de la transition.

La Coordination Nationale du FNDC rejette avec force ce délai adopté par le Conseil National de la Transition.

La Coordination Nationale du FNDC dénonce l'arrogance et la volonté du CNRD de saboter cette transition chèrement acquise au prix du sang des militants pro-démocratie.

La Coordination Nationale du FNDC mettra tout en œuvre, à travers l'organisation de manifestations citoyennes pacifiques sur les voies et places publiques, pour s'opposer à la volonté du CNRD de s'offrir un mandat, par des manœuvres illégales et illégitimes.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons.

Conakry le 11 Mai 2022

La Coordination Nationale du FNDC